

Règlement du Trail de la Coulée Verte d'Auxerre

Dimanche 23 mars 2025

Piste d'athlétisme du Stade Auxerrois,

Stationnement

Parking du stade auxerrois rue de Preuilly

Parking de la Noue route de Vaux

COURSE ÉCORESPONSABLE

Pour limiter l'empreinte carbone de cette animation sportive, la ville d'Auxerre s'engage à proposer un événement écoresponsable en utilisant de la rubalise recyclée pour marquer les parcours, du marquage au sol réalisé à partir de produits naturels, un ravitaillement limitant au maximum les déchets, interdiction de jeter les déchets sur l'ensemble du parcours, tri sélectif à l'arrivée, utilisation de gobelets réutilisables, lots coureurs avec des produits locaux. L'ouverture et la fermeture des courses chronométrées se feront par des Vététistes du Vélo Club d'Auxerre et d'autres associations cyclistes (pas de véhicules motorisés).

Attention, chaque participant devra se munir de son gobelet

Course Nature à la découverte de la coulée verte d'Auxerre

La ville d'Auxerre par son service de la Vie Sportive propose un parcours sur la Coulée Verte qui ceinture la ville.

Programme

Epreuves ouvertes à tous à allure libre

- **Randonnée pédestre de 14 kms**, départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois à **9h20**
- **Marche Nordique de 14 kms**, départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois à **9h20**
- **Canicross de 14 kms** départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois à **9h20**

Les parcours empruntent principalement la coulée verte

Epreuves chronométrées

- **Marche Nordique chrono de 10 kms**

Départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois à **9h10**

- **Trail Duo de 10 kms**

Départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois (rue de Preuilly) à **9h10**

- **Trail de 10 kms**

Départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois (rue de Preuilly) à **9h10**

- **Trail de 20 kms**

Départ et arrivée piste d'athlétisme du Stade Auxerrois (rue de Preuilly) à **9h00**

Les parcours empruntent principalement la coulée verte et quelques boucles en terrain naturel

Inscription obligatoire pour l'ensemble des épreuves sur

- **Mini Trail non chronométré de 500 à 1500 m réservé aux enfants (GS à CM2) issus des écoles de sports et des écoles primaires d'Auxerre**

Départ et arrivée de la piste d'athlétisme du Stade Auxerrois (rue de Preuilly) à 9h30

Le parcours emprunte un cheminement dans l'enceinte du stade auxerrois

Ravitaillement

Chaque participant devra prévoir de quoi se restaurer et boire durant les épreuves et se munir de son gobelet personnel.

Les ravitaillements prévus

- A 11 km ravitaillement en eau uniquement sur le Trail 20 km
- A l'arrivée ravitaillement pour tous

Inscription et renseignements sur : www.auxerre.fr

Attention limite d'inscription Samedi 22 Mars 2025 à minuit

Pas d'inscription sur place

Retrait bracelets et dossards

Espace d'accueil halle couverte
piste d'athlétisme du Stade Auxerrois
à partir de 8 heures

Limité à 700 inscriptions toutes activités confondues.

Tarifs :

Epreuves chronométrées

- **Trail 20 kms** : 15 euros (frais de gestion non inclus) inscription sur le site de la ville d'Auxerre jusqu'au Samedi 22 Mars 2025 à minuit, ouvert à partir de la catégorie U23/Espoirs (2003 à 2005)

- **Trail 10 kms, Trail Duo 10 kms, Marche Nordique chrono 10 kms** : 8 euros (frais de gestion non inclus) inscription sur le site de la ville d'Auxerre jusqu'au Samedi 22 Mars 2025 à minuit, ouvert à partir de la catégorie U18/Cadets (2008 et 2009)

Epreuves ouvertes à tous à allure libre

- **Marche Nordique allure libre 14 kms** : 5 euros (frais de gestion non inclus) inscription sur le site de la ville

- **Randonnée pédestre allure libre 14 kms** : 5 euros (frais de gestion non inclus) inscription sur le site de la ville

- **Canicross 14 kms** : 5 euros (frais de gestion non inclus) inscription sur le site de la ville

Pour toute inscription, 3 euros seront reversés au bénéfice des Restos du Cœur de l'Yonne.



Pour participer aux courses Trail 10 kms et 20 kms, Trail Duo 10 kms et Marche nordique chrono:

Conditions d'inscriptions :

1/ Pour les **personnes majeures**, toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running **délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;**
- Ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par les fédérations suivantes :**
 - Fédération des Clubs de la Défense (FCD),
 - Fédération Française de Sport Adapté (FFSA),
 - Fédération Française Handisport (FFH),
 - Fédération sportive de la Police Nationale (FSPN),
 - Fédération sportive des ASPTT,
 - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
 - Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT)
 - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) ;
- Ou d'une **attestation PPS** (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé** (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

2/ Pour les **personnes mineures**, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running **délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;**
- D'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA. La liste des fédérations partenaires seront régulièrement communiquées aux clubs affiliés et organisateurs sportifs par voie de circulaire.
- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un **questionnaire relatif à son état de santé** dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la **discipline concernée datant** de moins de six mois.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un numéro de PPS, les licences étrangères se sont pas acceptées.

Consignes sacs : non

Au départ et à l'arrivée vestiaires, douches et toilettes

Retrait des dossards Trail 10 kms et 20 kms, Trail Duo 10 kms et Marche nordique chrono :

Piste d'athlétisme du Stade Auxerrois (rue de Preully) à partir de 8 heures.
Le chronométrage s'effectue par puces électroniques collées sur le dossard.
Le dossard doit être visible coté poitrine pendant la course.

Stationnement

Parking du stade auxerrois rue de Preully
Parking Stade Nautique Ave Yver Prolongée
Parking de la Noue route de Vaux

Parcours :

Epreuves chronométrées

Course Trail 20 km

Courses Trail 10 km, Trail Duo 10 km et Marche nordique chrono 10 km

Epreuves ouvertes à tous à allure libre

Randonnée pédestre, Marche Nordique et Canicross 14 km

Mini Trail de 500 à 1500 m (réservé aux enfants de 2014 à 2020)

Sécurité Médicale :

Un poste de secours sera présent au départ et à l'arrivée et mobilisable pour des interventions sur les parcours.

Récompenses (présence obligatoire lors de la remise des prix pour recevoir sa récompense) 30 minutes après l'arrivée des premiers :

Pour les Trails 20 km et 10 km sont récompensés :

- 1er, 2e et 3e U18 / cadet (2008 et 2009) F et G
- 1er, 2e et 3e U20 / junior 2006 et 2007 F et G
- 1er, 2e et 3e U 23 / Espoir 2003 à 2005 F et G
- 1er, 2e et 3e SE / sénior 1991 à 2002 F et G
- 1er, 2e et 3e MA / master 1990 et avant F et G (Attention 1 seul podium masters, les catégories étant toutes regroupées)

Pour le Trail Duo 10 km

- 1er, 2e et 3e F et G
- 1er, 2e et 3e mixte

Pour la Marche nordique sans classement 10 km

- chronométrée sans classement

Droits à l'image :

Du fait de son engagement, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires

Partenaires :

